



CANADA.

QUEBEC, 15 FEVRIER 1884.

Correspondance parlementaire.

Ottawa, 13 février 1884.

Les honorables MM. Taillon, Blanchet et Lynch, trois de vos ministres de Québec, sont arrivés ici, hier.

Le lieutenant-gouverneur Robitaille et l'honorable M. Robertson, trésorier provincial, accompagnés du secrétaire du conseil exécutif, M. Grenier, les ont rejoints aujourd'hui.

Vous savez que l'objet de leur voyage est de demander des betteraves pour la province de Québec, ou autrement dit, un réajustement du subside provincial.

Il y aura, aujourd'hui même, une entrevue entre eux et les membres du cabinet fédéral.

COMMUNES.

Séance du 12.

Les débats sur les résolutions du Pacifique ont été continués à la séance d'hier, et deux membres des provinces maritimes en ont fait les principaux frais. Ce sont M. Davies, de l'île du Prince-Edouard, et M. Foster, l'un des députés du Nouveau-Brunswick.

Tous deux ont parlé très longuement, l'un contre les résolutions du Pacifique, l'autre à l'appui de ces résolutions.

MM. Davies et Foster sont deux des plus forts orateurs des Communes et un grand intérêt s'est attaché à leurs discours.

Les arguments les plus forts de M. Davies ont été les suivants : Vous nous dites que les garanties offertes par la compagnie du chemin de fer du Pacifique sont bien plus que suffisantes, que cette compagnie offre \$5 de garantie contre \$1 d'emprunt.

Si, ajoute M. Davies, les garanties du Pacifique ont tant de valeur, pourquoi n'a-t-il pu placer ses bons sur les marchés de New-York et de Londres ? Pourquoi les capitalistes américains et européens lui ont-ils refusé les fonds qu'il sollicitait ?

Un autre argument très fort, employé par M. Davies, c'est l'énoncé du fait que le chemin de fer du Pacifique est construit par une certaine compagnie dite de construction, dont les membres font partie du syndicat du Pacifique, et voici ce que l'on veut faire ressortir par cet argument :

Le syndicat, par ce moyen, emploiera millions sur millions, et ses membres resteront à l'abri de toute éventualité d'insuccès dans l'exploitation du chemin.

Ainsi, le syndicat pourrait faire banqueroute, renoncer à la propriété d'un chemin à neuf, et, cependant, ses membres auraient fait fortune sous une autre raison sociale dite « Compagnie de construction ».

Un troisième argument de M. Davies : — Vous dites, a-t-il ajouté, qu'il a été dépensé pour le Pacifique la somme de \$58,000,000 ; mais n'est-il pas vrai que, sur cette somme, il faut ôter environ \$31,000,000, qui ont été dépensés pour construction d'embranchements et achats de divers chemins de fer en dehors du contrat originaire passé avec le gouvernement pour la construction du chemin de fer du Pacifique ?

Il n'y a donc de dépensé, pour ce dernier, qu'une somme de \$27,500,000.

Or, observe M. Davies, combien le Pacifique a-t-il reçu du gouvernement ?

Il a reçu en argent \$12,300,000 ; en obligations hypothécaires \$9,200,000 ; en bon \$250,000 ; pour sites de villes \$408,000, soit un total de \$22,200,000.

C'est donc, conclut M. Davies, \$5,000,000 de son propre argent, que la compagnie du Pacifique aurait dépensés sur son chemin.

M. Foster a suivi à peu près le même ordre d'argumentation que Sir Charles Tupper à l'appui des résolutions du Pacifique.

Il a soutenu que la compagnie du Pacifique ne se présentait pas comme un mendiant, lorsqu'elle voulait emprunter du gouvernement \$22,500,000, mais qu'elle était même prête à exécuter à la lettre son contrat originaire, qui lui donne jusqu'à 1891, pour achever son entreprise.

Mais, ajoute M. Foster, le pays est intéressé à ce que le chemin du Pacifique soit terminé d'ici à deux ans, et, pour cela, on lui demande l'emprunt en question avec les garanties suivantes :

La compagnie du Pacifique offre un chemin de fer d'une valeur réelle de \$38,087,977, étant la section de la ligne construite à l'ouest de Callander ; de plus, elle offre la section construite à l'est de Callander, y compris le matériel roulant, et estimée à \$5,429,403, ce qui forme un total de \$43,517,370 pour garantir un emprunt de \$22,500,000.

Sur cette dernière somme, \$7,500,000 seront employées au paiement de la dette flottante de la compagnie. La balance, \$15,000,000, et celle du subside en argent à échoir, soit \$12,710,788, formeront \$28,000,000, qui auront été, de plus, dépensées pour la construction du chemin.

Or, si l'on ajoute ces \$28,000,000 aux \$43,000,000 mentionnés plus haut, nous arrivons à un total de \$71,000,000 comme valeur du chemin construit et donné en garantie au gouvernement.

À ce montant, il faut ajouter \$20,000,000 d'acres de terre, à \$2.36 l'acre, ou \$48,000,000, que la compagnie donne encore en garantie, ce qui élève la garantie entière donnée

pour l'emprunt de \$22,500,000 à \$120,147,853.

Ces chiffres donnés par M. Foster sont les mêmes que ceux fournis par Sir Charles Tupper, et ils ne manquent pas de force, eux aussi, comme je vous l'ai déjà dit.

Ottawa, 14 fév. 1884.

Les membres du cabinet de Québec ont eu une première entrevue, hier, avec les ministres fédéraux, et ils ont eu à midi et demi, aujourd'hui, une autre conférence avec ces derniers.

Bien entendu, rien n'a encore transpiré de leurs délibérations.

COMMUNES.

Séance du 13.

En réponse à M. Landry, député de Montmagny, Sir Charles Tupper a déclaré que le gouvernement n'avait pas encore conclu aucun arrangement avec le Grand-Tronc et la compagnie du chemin de fer de Québec Central au sujet de la construction, à la traversée de Lévis à Québec, d'une station commune pour ces deux chemins de fer et l'Intercolonial ; l'honorable ministre ajoutant que l'embranchement de Saint-Charles serait ouvert au trafic, le 1er juillet prochain.

M. Dupont, député de Bagot, a demandé un état des sommes payées par le gouvernement du Canada en compte ou en paiement total des subventions votées aux différentes compagnies de chemin de fer mentionnées dans le chapitre 25 de la 46<sup>e</sup> Victoria (1883).

M. Cameron, député d'Inverness, a fait valoir les droits de l'embranchement de Picton pour son extension jusqu'à Sydney ou Louisbourg.

M. Wright, député d'Outaouais, a fait observer, de son côté, que tandis que l'on établissait le Nord-Ouest, l'on devait aussi penser aux chemins de fer dont on a besoin chez nous.

Sir Chs. Tupper a répondu à ces trois députés par des paroles encourageantes, sans lier, toutefois, le gouvernement.

Le bill de M. Cameron, amendant la loi concernant la procédure criminelle en matière de preuve, est revenu en seconde délibération devant la Chambre.

Cette mesure a des partisans et des adversaires, et je crois que ce sont ceux-ci, qui ont eu le dessus dans la discussion d'hier.

La principale objection au bill, c'est qu'il voudrait permettre à l'accusé de témoigner dans sa propre cause, ce qui serait un encouragement pour le parjure.

Le bill veut aussi introduire ici le système français, qui soumet tout prisonnier à un interrogatoire devant le juge.

M. Landry, du comté de Kent, N. B. et l'honorable M. Chapleau, entre autres, ont énergiquement combattu ce projet de loi.

L'honorable M. Chapleau a parlé pendant une demi-heure, environ, et se trouvait tout-à-fait en veine.

Je ne l'ai jamais entendu mieux parler.

M. Landry, de son côté, est un excellent orateur, maniant également bien les deux langues.

Le comité spécial chargé de s'enquérir de la praticabilité de la route par la baie d'Hudson, a tenu sa première séance, hier avant-midi, et l'honorable M. Royal en a été nommé président.

Les messieurs suivants seront appelés comme témoins : le député-ministre de la marine et des pêcheries, qui possède, dit-on, d'importantes informations sur le sujet ; M. Lindsay Russell, l'honorable D. A. Smith, M. le professeur Bell, le Dr Fortin, et M. Crawford, ce dernier étant un ancien officier de la Baie d'Hudson.

Le Dr Orton va proposer un bill à l'effet de créer des banques agricoles, sujettes à la même surveillance que les autres institutions de crédit.

La circulation de ces banques agricoles se composerait de billets émis par le gouvernement et ceux-ci constitueraient une monnaie légale.

Le cultivateur possédant une terre améliorée pourrait en devenir actionnaire en déposant une obligation hypothécaire égale à la moitié de la valeur de sa propriété, et l'émission du gouvernement prendrait pour base les hypothèques de cette espèce.

Je n'ai pas encore vu le texte de ce projet de loi ; mais je crois que l'intention de l'auteur est de permettre aux cultivateurs d'emprunter plus commodément, et de payer un intérêt moins élevé que sous le régime actuel.

L'honorable M. Flynn.

L'entrée de l'honorable M. Flynn, au ministère, est favorablement accueillie de partout.

Le Chronicle rappelle les services que le député de Gaspé a rendus autrefois comme ministre des terres de la Couronne. Il dit que sa présence dans le cabinet est une force pour le gouvernement.

Le Quotidien assure que le choix de l'honorable M. Flynn est excellent sous tous les rapports. L'honorable M. Ross est certainement allé au devant du désir du peuple.

Le Nouvelliste en dit autant : « Nous aurions préféré, écrit-il, le voir à la tête du département des terres de la Couronne, qu'il a administré durant plusieurs années avec tant d'habileté et avec un si grand profit pour la province. »

Le Petit Journal approuve en ces termes cette nomination :

« Le député de Gaspé sera une force dans le ministère. Il est encore jeune, mais il a su se faire une belle position en Chambre. C'est un debater renseigné sur toutes les questions qui se présentent. Il parle facilement. Il est aussi familier avec la langue anglaise qu'avec la langue française. »

« Nous ne croyons pas que les libéraux fassent d'opposition au nouveau ministre des chemins de fer ; en tout cas, il est certain d'être élu. Son comté lui est entièrement dévoué. »

La Gazette, de Montréal, la Minerve applaudissent à ce choix.

L'Union de Saint-Hyacinthe écrit : « M. Flynn est un des hommes les plus instruits de la Chambre et un fort debater. Comme ministre des terres de la Couronne, il a fait sa marque, et il a conduit son département avec intelligence. Il est très estimé par la députation. »

« Le cabinet aura dans les nouveaux ministres d'habiles joueurs. »

Le Post, de Montréal, accueille ainsi l'honorable M. Flynn :

« En le choisissant comme l'un de ses ministres, l'honorable M. Ross a non-seulement considéré les intérêts de la province et de son gouvernement, mais il a démontré qu'il savait aussi rendre justice à une partie nombreuse et influente de notre population. »

« En proclamant les droits des catholiques anglais de cette province à avoir un représentant dans le cabinet, le Post désignait, il n'y a pas longtemps, le député de Gaspé comme étant l'homme qu'il leur fallait. Nous sommes heureux d'être tombé d'accord sur ce point avec l'honorable premier ministre. »

L'honorable M. Flynn, depuis son entrée au ministère, n'a cessé de recevoir des lettres et des télégrammes de félicitations signés par les chefs de son comté et d'autres parts.

Avec les articles que nous venons de citer, ces témoignages d'adhésion et d'encouragement effacent bien des insultes, bien des intempérances de langage, venant de la part des jaloux, des envieux et des calomnieux.

On sont nos amis ?

Sous ce titre, le Quotidien publie ce qui suit :

« Electeurs de la province de Québec, rappelez-vous que pas un seul journal libéral n'a eu assez de patriotisme pour protester contre les injures que le Herald vient de lancer à la face de la population. On vous a laissé traiter d'assommoirs, de mendicants, sans oser rien dire. On a laissé insulter les mandataires du peuple avec une joie malséduite. »

« L'Electeur a fait pas. Non-seulement il a approuvé par son silence les observations grossières et injustes de son compère, le Herald, mais il a voulu jouer le même rôle. »

« Dans un article aussi brutal que mal inspiré, il insulte lâchement l'honorable M. Flynn, sans doute parce que celui-ci travaille à revendiquer les droits de notre province, parce que son talent et son patriotisme portent ombrage aux écrivains de l'Electeur. »

« Allez ! continuez à vilipender nos hommes publics. « Ne pouvant s'élever jusqu'à l'honorable homme, le calomniateur tente, en le diffamant, de l'abaisser jusqu'à lui. »

« Quand on sème la calomnie, on ne saurait recueillir autre chose que le mépris des honnêtes gens. »

« Nous voudrions savoir pourquoi nos bons amis de l'Electeur, quand ils veulent trouver une injure sanglante à l'adresse de M. Flynn, l'appellent toujours notaire ! Voici deux articles d'injure qu'ils dédièrent à ce ministre et ils l'appellent dix ou douze fois : le notaire Flynn. »

Voici l'état du revenu et de la dépense à compte du fonds consolidé de la puissance du Canada, comme il appert par les rapports fournis au département des finances, à la date du 31 janvier 1883 :

Table with 2 columns: Revenu, Montant. Rows include: Revenu des douanes, Revenu des postes, Revenu des travaux publics, etc.

PELERINAGE NATIONAL A ROME.

On lit à ce propos dans le Journal des Débats :

« La ville de Rome vient d'être le théâtre d'une manifestation en l'honneur du roi Victor Emmanuel, dont les restes ont été transportés au Panthéon. Procession pélerinage, ce sont les termes dont on se sert à ce propos, en recourant à un vocabulaire qui appartient à un autre ordre d'idées, mais qui est le seul que tout le monde comprenne en Italie. »

« Le parti clérical se flatte de faire une procession plus longue encore et de mettre en mouvement un bien plus grand nombre de pèlerins, pourvu qu'on lui accorde la même diminution de prix des places dans les chemins de fer. C'est bien possible ! Qui pourrait dire quel mélange de sentiments divers présente une âme vraiment italienne ? Il y a en elle une confusion, une fusion, une harmonie embrouillée, illogique,

mais certains, des éléments qui nous paraissent les plus opposés. »

« En dehors des politiciens de métier, et des esprits violents dans un sens ou dans l'autre, reste la masse compacte de ceux qui gémissent de voir le roi et le pape brouillés par un malentendu destiné, ils l'espèrent bien, à se dissiper un jour. Ils aiment le roi, ils tiennent au pape, ils ne sauraient sacrifier l'un à l'autre. Ils voient justement dans le premier la personnification de l'Italie actuelle, dans le second les souvenirs glorieux de l'Italie ancienne, et ils ne veulent renoncer ni à l'un ni à l'autre. »

« Ils comptent sur le temps pour arranger bien des choses. Qui sait ? Si le Pape pouvait appeler ses fidèles à l'une de ces éblouissantes cérémonies religieuses comme il y en avait autrefois, peut-être verrait-il accourir bon nombre de ceux qui ont défilé déjà devant le catafalque de Victor-Emmanuel ! Tant de choses s'allient dans ces imaginations méridionales, et ces imaginations se prêtent d'ailleurs si aisément à toutes les souplesses de la politique ! »

NOUVELLES GÉNÉRALES.

Il y aura séance spéciale du conseil-de-ville, ce soir. Le conseil sera appelé à adopter la résolution du comité des finances acceptant les garanties personnelles de l'honorable J. G. Ross et de M. W. Withall, qu'aucun intérêt ne sera réclamer sur les bons du chemin de fer du lac Saint-Jean émis par la Corporation, que deux années après que le chemin aura été complété.

L'ouverture de la législature de la Nouvelle-Ecosse a eu lieu, hier, à 3 heures de l'après-midi.

L'adresse en réponse au discours du trône a été proposée par M. Henry Munro d'Annapolis, et secondée par M. J. Power, d'Halifax.

M. l'abbé Provancher vient de s'adresser à toutes les sociétés Saint-Jean-Baptiste du Canada et des Etats-Unis, leur demandant de contribuer à l'achat d'une lampe qui devra être placée dans la grotte où est né le saint précurseur.

Les principaux collaborateurs du journal de la société d'hygiène de la province de Québec, qui doit paraître prochainement, à Montréal, seront MM. les Drs Fafard, Desrosiers, Faucher, Trudel, Cléroux, Beaudry et autres. MM. Pêster, chimiste, Vannier, ingénieur civil, et Levesque, architecte.

Nous accusons réception du rapport de l'honorable M. Starnes, commissaire des chemins de fer de la province de Québec, avec carte nouvelle complétée.

Cette carte est bien faite et très utile. Elle est due au travail de deux de nos bons ingénieurs, MM. Jules Taché et Genest, du ministère des terres.

Nos remerciements à M. Edouard Moreau, à qui nous devons cet envoi.

La province d'Ontario a dépensé, depuis 1867, la somme de \$5,534,899, pour les travaux publics.

Le rapport du commissaire des travaux publics d'Ontario nous apprend qu'il y avait dans cette province, avant la confédération, 1464 milles de chemins de fer, que depuis il en a été fait 2,383 milles, et que 703 milles sont en voie de construction.

MM. Samuel Chouinard, Emile Bédou, Alexandre Ahier, F. X. Charbon, J. P. P. Acteson, D. McInnis et J. Langlois ont été élus membres de la nouvelle municipalité de Port Daniel-Est, Baie des Chaleurs.

M. Emile Bédou a été subéguement élu maire de la municipalité.

Le Chronicle annonce que M. Henry Danning, de cette ville, est atteint d'une maladie sérieuse.

Madame Daniel O'Connell, femme du seul fils survivant du libérateur de l'Irlande, a donné, dernièrement, à Londres, un bal costume, auquel assistaient son fils, portant une robe semblable à celle que portait son grand-père, dont il offre une merveilleuse ressemblance.

Le général John A. Logan sera le candidat républicain à la présidence des Etats-Unis, aux prochaines élections. Il est appuyé par le gouvernement Grant.

On doit vendre à New-York, le 3 mars prochain et les jours suivants, la célèbre bibliothèque américaine de l'honorable M. Murphy. Elle comprend 3142 ouvrages rarissimes sur l'Amérique et le Canada. Parmi les curiosités qu'elle renferme se trouve une lettre de Christophe Colomb, datée du 3 mai 1493, jet imprimée en 1873 pour \$140. Dernièrement un exemplaire de cette lettre était acheté 5000 francs à Paris.

Cette bibliothèque renferme aussi le livre favori de Christophe Colomb, le Imago mundi de D'Ailly. Les marges sont couvertes des notes manuscrites du grand découvreur.

La collection Murphy est surtout riche en documents sur la Nouvelle-France. Avis aux bibliophiles canadiens.

Un journal de Londres croit que l'émigration irlandaise va se porter

cette année de préférence au Canada.

Montréal, 14 février.—On appréhende, ici, une nouvelle inondation, par suite du dégel rapide qui se produit.

Madame Labolle, de Lacadie, venue à Montréal, pour visiter son fils, était sur le point de retourner chez elle, hier, quand elle est tombée malade soudainement à la gare du chemin de fer et a succombé à une asphyxie.

Le dégel des dernières 48 heures a eu un effet très-sensible sur le palais de glace qui devra être démolie immédiatement.

90 ouvriers italiens pouraient la compagnie du Pacifique réclamer \$80, chacun pour ne leur avoir pas donné d'emploi après avoir été engagé par un agent de la compagnie.

Les recettes du Grand-Tronc pour la semaine terminée le 7 février accusent une augmentation de \$1,856, comparées à celles de la même période, l'année dernière ; elles sont de \$332,286, contre \$329,430 en 1883.

Les recettes du Pacifique, pendant la même semaine, ont été de \$53,000, accusant une augmentation de \$10,000 comparées à la même période en 1883. Il y a aujourd'hui 2,033 milles de voie ferrée en opération.

LES CANADIENS A TROY.

On écrit de Troy, N.-Y., Etats-Unis, au Travailleur, de Worcester : Il y a à Troy, N.-Y., près de six cents familles canadiennes dispersées dans la ville. Plus de cents possèdent des propriétés évaluées chacune au moins à quelques milliers de piastres. Plusieurs Canadiens ont des établissements de commerce et d'industrie, et résistent très-bien. Mais le plus grand nombre est employé dans les grandes usines de fer, et dans les fondries qui possèdent Troy. Cependant l'élément canadien est assez largement représenté dans tous les genres de métiers. Les salaires sont généralement très élevés. Un grand nombre de mouleurs gagnent cinq à six piastres par jour. Malheureusement les employés de ces usines sont, en grande partie, soumis chaque hiver à un chômage d'une couple de mois ; et les loyers sont très chers, ainsi que tous les produits alimentaires.

Troy possède d'immenses manufactures de collets où sont employées un grand nombre de jeunes filles canadiennes. Une ouvrière qui a un peu d'expérience, peut facilement gagner de six à dix piastres par semaine.

Le bon ordre existe dans ces manufactures. Ces établissements fournissent aussi de l'ouvrage à domicile à un grand nombre de personnes.

Tout porte à croire que l'élément canadien deviendra très considérable à Troy. La majorité des habitants de la ville est actuellement catholique. C'est l'élément irlandais qui domine.

Les Canadiens possèdent une belle église, une des plus belles de Troy, et un magnifique presbytère, sur lesquels il n'y a que deux mille piastres de dettes.

On est actuellement à occuper de la fondation d'écoles canadiennes qui puissent répondre aux besoins de la paroisse.

Le prêtre canadien desservant est M. l'abbé Joseph Charette.

BULLETIN TRANSATLANTIQUE.

Le duc d'Edimbourg doit prendre le commandement de la flotte anglaise dans la Mer Rouge.

Un correspondant assure que c'est l'impératrice chinoise qui empêche la France de faire cause commune avec l'Angleterre en Egypte.

On dit qu'une masse de glace, près de la mer Caspienne, sur laquelle travaillaient 50 pêcheurs, a été emportée à la mer. On croit que tous ont péri.

Le Times, de Londres, blâme lord Salisbury et sir Northcote, parce qu'ils ne font pas connaître courageusement leur politique.

A Sheffield, le 13, à une réunion présidée par le maire, la politique égyptienne du gouvernement a été écartée avec la plus grande acérité.

On mande de Sankin que la nouvelle de l'envoi de troupes anglaises se répand rapidement et que les rebelles se dispersent.

M. Gladstone a été assailli par un individu, hier, à Londres, en se rendant à pied au parlement. Le premier ministre a eu quelque difficulté à se libérer de son assaillant et il a continué son chemin à pied.

Le général Gordon croit que 4,000 indigènes seulement traverseront le Nil et abandonneront le Mahdi, si on leur fait de bonnes conditions.

Il considère que ce serait une iniquité de reconquérir le Soudan pour le Khedive, attendu que ce serait une possession inutile à cause de son climat mornel.

Un décret officiel promulgué au Caire supprime le conseil d'Etat.

Les rebelles au Soudan ont évacué une position à dix milles de Sankin. On dit que quatre tribus hostiles au Mahdi n'attendent que le moment favorable pour l'attaquer. Cependant la tribu Hadendomah, la

plus puissante du Soudan oriental, s'est déclaré pour lui et ses émigrés soutient la rébellion à Yamen, en Arabie.

Nous avons reçu la lettre suivante :

« Monsieur le rédacteur, « Monsieur, »

« Je vous adresse avec cette circulaire un échantillon d'une publication que j'entreprends dans l'intérêt de l'histoire de notre pays et des études historiques. Les Jugements et délibérations du conseil supérieur constituent la source la plus abondante et à peu près la seule source officielle, à laquelle on puisse recourir pour étudier l'histoire de notre pays sous la domination française. »

« Actuellement, il est à peu près impossible de consulter ces documents, pour la raison qu'ils n'ont jamais été publiés et pour ceux qui n'en ont pas fait une étude spéciale, il est à peu près impossible de déchiffrer ces vieux manuscrits. »

« J'espère que vous voudrez bien m'accorder votre généreux concours et que vous vous ferez un plaisir de recommander cette publication au patronage de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des anciens temps du Canada. Par là, vous contribuerez puissamment au succès de l'œuvre éminemment nationale que j'entreprends. »

« Cette publication formera, au bout de l'année, un volume de 288 pages et le prix en est fixé à \$5.00. »

« J'ai l'honneur d'être, « Monsieur, »

« Votre tout dévoué, etc., « Joseph DUSSAULT, « Editeur. »

TRIBUNAUX.

Cour de police.—Hier matin, un aubergiste a avoué avoir vendu des spiritueux sans licence et a payé l'amende traditionnelle.

On a ouvert une enquête sur le vol commis dans une des cabanes dirigées sur le pont de glace, et pour lequel un jeune garçon, nommé Molony, a été arrêté.

Un épicier de Saint-Sauveur, a été condamné, hier après-midi, à \$75 d'amende, pour vente de spiritueux sans licence.

Par suite d'un retard apporté à la malle d'hier, nous publions, aujourd'hui, deux correspondances parlementaires d'Outaouais.

FAITS DIVERS.

La Saint-Valentin.—Hier était la Saint-Valentin. Selon la coutume traditionnelle, il est passé un grand nombre de messages anonymes par le bureau de poste, messives agréables pour les uns ou les autres, et assez désagréables pour d'autres. Que voulez-vous, la Saint-Valentin est le jour par excellence pour adresser des mots tendres à celles qu'on aime, et des épîtres acerbes à celles qu'on n'aime pas.

Militaire.—On nous prie d'annoncer que le 9<sup>e</sup> bataillon des Voltigeurs de Québec, sous le commandement du lieutenant-colonel Roy, commencera ses exercices annuels, lundi soir, à 7 heures et demie, au Drill Shed.

La prochaine saison.—La flotte transatlantique va être augmentée, l'été prochain. La compagnie Allan aura trois nouveaux steamers dont le plus grand aura 6,100 tonneaux et les trois ensemble 15,300. La ligne Beaver aura un nouveau steamer de 5,200 tonneaux. La compagnie Dominion aura la Vancouver de 5,700 tonneaux. La ligne Thompson comptera deux bâtiments nouveaux de 3,000 tonneaux chacun. La capacité collective des nouveaux steamers sera de 32,000 tonneaux.

Dissolution de sociétés.—Charles Lortie et fils, tonneliers, Québec. MacKay et Potvin, pharmaciens, Québec. Morency et frère, corroyeurs.

Nouvelles sociétés.—Bédard et Giguère, marchands à commission, Québec ; Alphonse Bédard et Paul Giguère, associés. Jos. Chouinard et Cie, épiciers, Québec ; Joséphine Latouche, faisant affaires sous ce nom. Dorion et Côté, tailleurs, Québec ; Alex. Dorion et Ferd. O. Côté, associés.

J. et G. Gagnon, bijoutiers et horlogers ; Jean Gagnon et Geo. Gagnon, associés. Dr J. A. McKay et Cie, pharmaciens, etc., Québec ; J. A. McKay et E. A. Potvin, associés. Thivierge et Brochu, commerçants, Lévis ; François Thivierge et Octave Brochu, associés.

Failite.—S. D. Mowry et fils, manufacturiers de coton, New-York, sont en failite ; passif : \$150,000.

Immeubles.—MM. Withall a acquis la belle résidence de M. A. White, au coin des rues Sainte-Genève et Laporte. Elle a été payée \$15,000. La maison de M. P. Smith, rue Rampart, a été vendue \$4,500. M. A. Vallerand en est devenu l'acquéreur.

On dit que M. Maguire a acheté la résidence de M. Drum sur la Batterie.

chez et 251 pieds en superficie... Pour être vendu au bureau du shérif...

Joseph Bernard dit Renaud; contre Louis-Jean Drolet. Deux terres et un emplacement situés en la paroisse de Saint-Raymond...

Les Révérends Dames Religieuses de l'Hôpital-Général de Québec; contre l'Honorable J.-An-El-Gingras.

Tous les orléans qui le défendeur peut avoir sur un certain lot de terre, situé entre les lignes de haute et basse mer...

Un emplacement situé en la paroisse de Saint-Sauveur de Québec, de 127 de front sur la rue Saint-Vallier...

Un lot de terre situé sur le côté sud du chemin Sainte-Foy, de deux arpents et deux perches de front...

Un lot de terre de forme irrégulière, situé en la paroisse de Saint-Sauveur de Québec, rue Saint-Vallier et Sainte-Marie...

Un emplacement situé au coin des rues Belair et de la Couronne, de 1540 pieds en superficie...

Un emplacement situé rue de la Couronne, cité de Québec, de 1220 en superficie...

Un emplacement situé au bureau du shérif, en la cité de Québec, le 25e jour de février, à dix heures du matin.

Un emplacement situé en la paroisse de Saint-Raymond, de 160 de front sur la rue Saint-Vallier...

Un emplacement situé au coin des rues Belair et de la Couronne, de 1540 pieds en superficie...

Un emplacement situé rue de la Couronne, cité de Québec, de 1220 en superficie...

Un emplacement situé au bureau du shérif, en la cité de Québec, le 25e jour de février, à dix heures du matin.

Un emplacement situé en la paroisse de Saint-Raymond, de 160 de front sur la rue Saint-Vallier...

Un emplacement situé au coin des rues Belair et de la Couronne, de 1540 pieds en superficie...

Un emplacement situé rue de la Couronne, cité de Québec, de 1220 en superficie...

Un emplacement situé au bureau du shérif, en la cité de Québec, le 25e jour de février, à dix heures du matin.

Un emplacement situé en la paroisse de Saint-Raymond, de 160 de front sur la rue Saint-Vallier...

Un emplacement situé au coin des rues Belair et de la Couronne, de 1540 pieds en superficie...

Un emplacement situé rue de la Couronne, cité de Québec, de 1220 en superficie...

Un emplacement situé au bureau du shérif, en la cité de Québec, le 25e jour de février, à dix heures du matin.

Un emplacement situé en la paroisse de Saint-Raymond, de 160 de front sur la rue Saint-Vallier...

Un emplacement situé au coin des rues Belair et de la Couronne, de 1540 pieds en superficie...

Un emplacement situé rue de la Couronne, cité de Québec, de 1220 en superficie...

Un emplacement situé au bureau du shérif, en la cité de Québec, le 25e jour de février, à dix heures du matin.

Un emplacement situé en la paroisse de Saint-Raymond, de 160 de front sur la rue Saint-Vallier...

Un emplacement situé au coin des rues Belair et de la Couronne, de 1540 pieds en superficie...

Un emplacement situé rue de la Couronne, cité de Québec, de 1220 en superficie...

Un emplacement situé au bureau du shérif, en la cité de Québec, le 25e jour de février, à dix heures du matin.

Un emplacement situé en la paroisse de Saint-Raymond, de 160 de front sur la rue Saint-Vallier...

Un emplacement situé au coin des rues Belair et de la Couronne, de 1540 pieds en superficie...

30,000 minots, de 42c à 43c pour la vente de l'ouest, et de 42c à 47c pour la blanche de l'ouest.

Le Renouveau des cheveux de Hall. Vente à bon marché au comptant.

Pourrures fines.—G. R. Renfrew et Cie. La Panacée de Brown pour les familles.

Hémorroïdes.—Dr Swayne et Fils. Heures nouvelles.—Dr Lowry.

Déjà. A Notre-Dame de Québec, le 13 février, M. Joseph Dubois, barbier, à l'âge de 23 ans.

AVIS IMPORTANT. Nous engageons nos lecteurs qui ont des achats à faire sur la place de Paris à prendre pour intermédiaire l'OFFICE DE LA PRESSE CATHOLIQUE.

BON PLACEMENT. On recommande beaucoup, en ce moment, les actions de la Société anonyme de l'Office de la Presse catholique.

REPOS ET CONFORT POUR CEUX QUI SOUFFRENT! La Panacée de Brown pour les familles n'a pas d'égal pour soulager la douleur.

AVIS AUX MÈRES! Êtes-vous troublée à nuit et toutes éveillées par les souffrances de vos gemissements d'un enfant qui fait ses dents?

UNE DECOUVERTE BIENFAISANTE. L'attribut le plus noble de la science. Le cheval de fer avec sa force impuisable, ses pulsations de vapeur et son cœur.

PATENTS. MUNN & CO., OF THE SCIENTIFIC AMERICAN, continue to act as Solicitors for Patents, Caveats, Trade Marks, etc.

HEUREUSES NOUVELLES! TEMPERAMENTS NERVEUX ET AFFAIBLIS. LE REMÈDE INFALLIBLE DE DR LOWRY.

Plus précieuse que l'or! PRIX: UNE PIASTRE. Trois paquets: DEUX PIASTRES SUFFISANTS POUR GUÉRIR.

Robes de Soirées récemment arrivées (VOIE D'HALIFAX). Les dernières Nouveautés en fait de Robes de Bals, Diners, etc.

Gloves, Fry et Co. Réduction des Prix! Ayant actuellement en magasin l'assortiment le plus considérable de Pianos et Harmoniums Américains et Canadiens.

Robes de Soirées. Réduction des Prix! Ayant actuellement en magasin l'assortiment le plus considérable de Pianos et Harmoniums Américains et Canadiens.

Gloves, Fry et Co. Réduction des Prix! Ayant actuellement en magasin l'assortiment le plus considérable de Pianos et Harmoniums Américains et Canadiens.

Robes de Soirées. Réduction des Prix! Ayant actuellement en magasin l'assortiment le plus considérable de Pianos et Harmoniums Américains et Canadiens.

Gloves, Fry et Co. Réduction des Prix! Ayant actuellement en magasin l'assortiment le plus considérable de Pianos et Harmoniums Américains et Canadiens.

Robes de Soirées. Réduction des Prix! Ayant actuellement en magasin l'assortiment le plus considérable de Pianos et Harmoniums Américains et Canadiens.

Gloves, Fry et Co. Réduction des Prix! Ayant actuellement en magasin l'assortiment le plus considérable de Pianos et Harmoniums Américains et Canadiens.

Robes de Soirées. Réduction des Prix! Ayant actuellement en magasin l'assortiment le plus considérable de Pianos et Harmoniums Américains et Canadiens.

Gloves, Fry et Co. Réduction des Prix! Ayant actuellement en magasin l'assortiment le plus considérable de Pianos et Harmoniums Américains et Canadiens.

Robes de Soirées. Réduction des Prix! Ayant actuellement en magasin l'assortiment le plus considérable de Pianos et Harmoniums Américains et Canadiens.

Gloves, Fry et Co. Réduction des Prix! Ayant actuellement en magasin l'assortiment le plus considérable de Pianos et Harmoniums Américains et Canadiens.

Robes de Soirées. Réduction des Prix! Ayant actuellement en magasin l'assortiment le plus considérable de Pianos et Harmoniums Américains et Canadiens.

Gloves, Fry et Co. Réduction des Prix! Ayant actuellement en magasin l'assortiment le plus considérable de Pianos et Harmoniums Américains et Canadiens.

Robes de Soirées. Réduction des Prix! Ayant actuellement en magasin l'assortiment le plus considérable de Pianos et Harmoniums Américains et Canadiens.

Gloves, Fry et Co. Réduction des Prix! Ayant actuellement en magasin l'assortiment le plus considérable de Pianos et Harmoniums Américains et Canadiens.

Robes de Soirées. Réduction des Prix! Ayant actuellement en magasin l'assortiment le plus considérable de Pianos et Harmoniums Américains et Canadiens.

Gloves, Fry et Co. Réduction des Prix! Ayant actuellement en magasin l'assortiment le plus considérable de Pianos et Harmoniums Américains et Canadiens.

Robes de Soirées. Réduction des Prix! Ayant actuellement en magasin l'assortiment le plus considérable de Pianos et Harmoniums Américains et Canadiens.

de ces deux compositions curatives. De fait, il n'y a aucune région où l'Angleterre à quelque relation commerciale où Holloway ne se trouve pas en pays de connaissance.

SAINT AFFLIGÉS! LA SANTÉ EST UNE RICHESSE et vous ne pouvez être réellement malheureux si vous avez la santé; c'est là le capital de la vie.

Le malheureux qui souffre de la débilité nerveuse, de l'impotence, de la prostration nerveuse et maints autres dérangements des organes urinaires, qui affaiblissent la force virile et même la détruisent complètement, trouveront dans les REMÈDES CÉLÈBRES DU DR LOWRY une guérison positive.

Le REMÈDE DU DR LOWRY infuse une vie nouvelle chez les personnes affaiblies; il réassimile au sang et supplée à ce qui manque dans le système nerveux, qui est la cause de la débilité et de la prostration physique.

Le REMÈDE DU DR LOWRY infuse une vie nouvelle chez les personnes affaiblies; il réassimile au sang et supplée à ce qui manque dans le système nerveux, qui est la cause de la débilité et de la prostration physique.

Le REMÈDE DU DR LOWRY infuse une vie nouvelle chez les personnes affaiblies; il réassimile au sang et supplée à ce qui manque dans le système nerveux, qui est la cause de la débilité et de la prostration physique.

Le REMÈDE DU DR LOWRY infuse une vie nouvelle chez les personnes affaiblies; il réassimile au sang et supplée à ce qui manque dans le système nerveux, qui est la cause de la débilité et de la prostration physique.

Le REMÈDE DU DR LOWRY infuse une vie nouvelle chez les personnes affaiblies; il réassimile au sang et supplée à ce qui manque dans le système nerveux, qui est la cause de la débilité et de la prostration physique.

Le REMÈDE DU DR LOWRY infuse une vie nouvelle chez les personnes affaiblies; il réassimile au sang et supplée à ce qui manque dans le système nerveux, qui est la cause de la débilité et de la prostration physique.

Le REMÈDE DU DR LOWRY infuse une vie nouvelle chez les personnes affaiblies; il réassimile au sang et supplée à ce qui manque dans le système nerveux, qui est la cause de la débilité et de la prostration physique.

Le REMÈDE DU DR LOWRY infuse une vie nouvelle chez les personnes affaiblies; il réassimile au sang et supplée à ce qui manque dans le système nerveux, qui est la cause de la débilité et de la prostration physique.

Le REMÈDE DU DR LOWRY infuse une vie nouvelle chez les personnes affaiblies; il réassimile au sang et supplée à ce qui manque dans le système nerveux, qui est la cause de la débilité et de la prostration physique.

Le REMÈDE DU DR LOWRY infuse une vie nouvelle chez les personnes affaiblies; il réassimile au sang et supplée à ce qui manque dans le système nerveux, qui est la cause de la débilité et de la prostration physique.

Le REMÈDE DU DR LOWRY infuse une vie nouvelle chez les personnes affaiblies; il réassimile au sang et supplée à ce qui manque dans le système nerveux, qui est la cause de la débilité et de la prostration physique.

Le REMÈDE DU DR LOWRY infuse une vie nouvelle chez les personnes affaiblies; il réassimile au sang et supplée à ce qui manque dans le système nerveux, qui est la cause de la débilité et de la prostration physique.

Le REMÈDE DU DR LOWRY infuse une vie nouvelle chez les personnes affaiblies; il réassimile au sang et supplée à ce qui manque dans le système nerveux, qui est la cause de la débilité et de la prostration physique.

Le REMÈDE DU DR LOWRY infuse une vie nouvelle chez les personnes affaiblies; il réassimile au sang et supplée à ce qui manque dans le système nerveux, qui est la cause de la débilité et de la prostration physique.

Le REMÈDE DU DR LOWRY infuse une vie nouvelle chez les personnes affaiblies; il réassimile au sang et supplée à ce qui manque dans le système nerveux, qui est la cause de la débilité et de la prostration physique.

Le REMÈDE DU DR LOWRY infuse une vie nouvelle chez les personnes affaiblies; il réassimile au sang et supplée à ce qui manque dans le système nerveux, qui est la cause de la débilité et de la prostration physique.

Le REMÈDE DU DR LOWRY infuse une vie nouvelle chez les personnes affaiblies; il réassimile au sang et supplée à ce qui manque dans le système nerveux, qui est la cause de la débilité et de la prostration physique.

Le REMÈDE DU DR LOWRY infuse une vie nouvelle chez les personnes affaiblies; il réassimile au sang et supplée à ce qui manque dans le système nerveux, qui est la cause de la débilité et de la prostration physique.

Le REMÈDE DU DR LOWRY infuse une vie nouvelle chez les personnes affaiblies; il réassimile au sang et supplée à ce qui manque dans le système nerveux, qui est la cause de la débilité et de la prostration physique.

Le REMÈDE DU DR LOWRY infuse une vie nouvelle chez les personnes affaiblies; il réassimile au sang et supplée à ce qui manque dans le système nerveux, qui est la cause de la débilité et de la prostration physique.

Le REMÈDE DU DR LOWRY infuse une vie nouvelle chez les personnes affaiblies; il réassimile au sang et supplée à ce qui manque dans le système nerveux, qui est la cause de la débilité et de la prostration physique.

Le REMÈDE DU DR LOWRY infuse une vie nouvelle chez les personnes affaiblies; il réassimile au sang et supplée à ce qui manque dans le système nerveux, qui est la cause de la débilité et de la prostration physique.

Le REMÈDE DU DR LOWRY infuse une vie nouvelle chez les personnes affaiblies; il réassimile au sang et supplée à ce qui manque dans le système nerveux, qui est la cause de la débilité et de la prostration physique.

Le REMÈDE DU DR LOWRY infuse une vie nouvelle chez les personnes affaiblies; il réassimile au sang et supplée à ce qui manque dans le système nerveux, qui est la cause de la débilité et de la prostration physique.

Le REMÈDE DU DR LOWRY infuse une vie nouvelle chez les personnes affaiblies; il réassimile au sang et supplée à ce qui manque dans le système nerveux, qui est la cause de la débilité et de la prostration physique.

Le REMÈDE DU DR LOWRY infuse une vie nouvelle chez les personnes affaiblies; il réassimile au sang et supplée à ce qui manque dans le système nerveux, qui est la cause de la débilité et de la prostration physique.

Le REMÈDE DU DR LOWRY infuse une vie nouvelle chez les personnes affaiblies; il réassimile au sang et supplée à ce qui manque dans le système nerveux, qui est la cause de la débilité et de la prostration physique.

Le REMÈDE DU DR LOWRY infuse une vie nouvelle chez les personnes affaiblies; il réassimile au sang et supplée à ce qui manque dans le système nerveux, qui est la cause de la débilité et de la prostration physique.

Le REMÈDE DU DR LOWRY infuse une vie nouvelle chez les personnes affaiblies; il réassimile au sang et supplée à ce qui manque dans le système nerveux, qui est la cause de la débilité et de la prostration physique.

Annouces Nouvelles. LE CONTRASTE DE L'HUILE ASTRALE DE PRATT AVEC L'HUILE DE PÉTROLE CANADIEN N'A JAMAIS ÉTÉ PLUS APPARENT QU'AUJOURD'HUI.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

PRIX CAPITAL \$75,000. Prix du billet, 25; chance en proportion.

A vendre ou à louer. Maison à louer. LA MAISON de première classe au n. 8, rue Saint-Denis, Cap. Webster, écouyer, Possession donnée au premier mai prochain.

Maison à louer. LA MAISON de première classe au n. 8, rue Saint-Denis, Cap. Webster, écouyer, Possession donnée au premier mai prochain.

Maison à louer. LA MAISON de première classe au n. 8, rue Saint-Denis, Cap. Webster, écouyer, Possession donnée au premier mai prochain.

Maison à louer. LA MAISON de première classe au n. 8, rue Saint-Denis, Cap. Webster, écouyer, Possession donnée au premier mai prochain.

Maison à louer. LA MAISON de première classe au n. 8, rue Saint-Denis, Cap. Webster, écouyer, Possession donnée au premier mai prochain.

Maison à louer. LA MAISON de première classe au n. 8, rue Saint-Denis, Cap. Webster, écouyer, Possession donnée au premier mai prochain.

Maison à louer. LA MAISON de première classe au n. 8, rue Saint-Denis, Cap. Webster, écouyer, Possession donnée au premier mai prochain.

Maison à louer. LA MAISON de première classe au n. 8, rue Saint-Denis, Cap. Webster, écouyer, Possession donnée au premier mai prochain.

Maison à louer. LA MAISON de première classe au n. 8, rue Saint-Denis, Cap. Webster, écouyer, Possession donnée au premier mai prochain.

Maison à louer. LA MAISON de première classe au n. 8, rue Saint-Denis, Cap. Webster, écouyer, Possession donnée au premier mai prochain.

Maison à louer. LA MAISON de première classe au n. 8, rue Saint-Denis, Cap. Webster, écouyer, Possession donnée au premier mai prochain.

Maison à louer. LA MAISON de première classe au n. 8, rue Saint-Denis, Cap. Webster, écouyer, Possession donnée au premier mai prochain.

Maison à louer. LA MAISON de première classe au n. 8, rue Saint-Denis, Cap. Webster, écouyer, Possession donnée au premier mai prochain.

Maison à louer. LA MAISON de première classe au n. 8, rue Saint-Denis, Cap. Webster, écouyer, Possession donnée au premier mai prochain.

Maison à louer. LA MAISON de première classe au n. 8, rue Saint-Denis, Cap. Webster, écouyer, Possession donnée au premier mai prochain.

Maison à louer. LA MAISON de première classe au n. 8, rue Saint-Denis, Cap. Webster, écouyer, Possession donnée au premier mai prochain.

Maison à louer. LA MAISON de première classe au n. 8, rue Saint-Denis, Cap. Webster, écouyer, Possession donnée au premier mai prochain.

Maison à louer. LA MAISON de première classe au n. 8, rue Saint-Denis, Cap. Webster, écouyer, Possession donnée au premier mai prochain.

Maison à louer. LA MAISON de première classe au n. 8, rue Saint-Denis, Cap. Webster, écouyer, Possession donnée au premier mai prochain.

Maison à louer. LA MAISON de première classe au n. 8, rue Saint-Denis, Cap. Webster, écouyer, Poss



PRIX 1883

En réponse aux nombreuses demandes que nous recevons concernant les PRIX de cette année aux

PIANOS et ORGUES "DOMINION"

La Compagnie d'Orgues et de Pianos Dominion, de Bowmanville, Ont., a l'honneur d'attirer la bienveillante attention de ses patrons sur la liste des prix accordés à ses instruments aux expositions suivantes :

Table listing piano and organ models and their prices across various locations like Hamilton, Chatham, Simcoe, etc.

Toujours en magasins une CENTAINE D'INSTRUMENTS aux prix de la manufacture.

L. E. N. PRATTE

AGENT GÉNÉRAL POUR LA COMPAGNIE "DOMINION," 280, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL

DÉMÉNAGÉ.

D. MORGAN,

A TRANSPORTE LE SIEGE DE SES AFFAIRES

PRÈS LA PROMENADE DURHAM VIS-A-VIS

La Place d'Armes

ENCOIGNURE DES RUES SAINTE-ANNE ET DU FORT, Haute-Ville.

9 juillet 1883.

385-12m



La Roche et Cie AGENTS

LUNETTES--B. LAURANCE,

Londres, Ang., No. 63. Hatton Garden,

MM. La Roche et Cie, chimistes, en face du bureau de Poste, Québec

Ont décidé de tenir un assortiment complet des célèbres Lunettes sus-désignées. Les LUNETTES B. LAURANCE si bien connues et appréciées dans le Royaume Uni, seront offertes aux porteurs de lunettes aux mêmes prix qu'en Angleterre.

Chaque œil sera l'objet d'un examen spécial, et les lunettes seront pourvues de Lentilles les plus convenables à la condition de chaque œil.

Et comme aucune occasion plus favorable ne sera offerte aux personnes dont la vue n'est pas égale, d'avoir des lunettes convenables, MM. LA ROCHE ET CIE ont confiance que l'on saura en profiter.

Lisez les témoignages suivants

Du Rév. M. Auclair, curé de Québec. Québec, 20 août 1883. De J. A. Sewell, doyen de la faculté de médecine de l'Université Laval, 18 août 1883.

Je suis heureux de déclarer que je suis parfaitement satisfait des différentes paires de lunettes que j'ai achetées au magasin de MM. La Roche et Cie.

La Roche et Cie, DROGUISTES, 22 sept. 1883. 491-12m

AVIS.

Le Journal de Québec

EST EN VENTE CHEZ M. BELAND, 264, rue et faubourg Saint-Jean. M. DROUIN et FRÈRE, 96, rue Saint-Joseph, Saint-Roch.

TURCOTTE & BELLERIVE

AVOCATS, Rue Buade, No 4. Vis-à-vis le Bureau de Poste, Haute-Ville. JOSEPH TURCOTTE, GEORGES BELLERIVE. 8 juin 1883.

CALENDRIER DU DIOCESE DE QUEBEC POUR 1884

PUBLIÉ PAR AUGUSTIN COTÉ ET C<sup>o</sup> le seul indiquant la date de la solennité des QUARANTE-HEURES en chaque paroisse et le seul approuvé par Mgr. l'Archevêque de Québec.

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada qui protège la propriété littéraire. S'adresser, pour la vente en gros, à Québec, au n° 8, rue du Fort, en face du bureau de Poste. EN DÉPÔT CHEZ LA PLUPART DES LIBRAIRES A QUÉBEC.

G. H. BURROUGHS, Courtier d'Actions de Banques et Agent Financier. Actions de Banques, Débitures et Sécures de toutes espèces achetées et vendues.

IMPRIMERIE GÉNÉRALE A. COTE ET C<sup>o</sup> 8, rue du Fort, haute-ville. ORDO DIVINI OFFICII RECITANDI SACRIQUE PERAGENDI A CLERO PROVINCE QUEBECENSIS Juxta Sanctae Romanae Ecclesiae Regulas. ANNO 1884

ENSEIGNEMENT. Les demoiselles OCTAVIE et MARIE BIRON, toutes deux diplômées avec grande distinction, récemment, de l'école normale Laval, ouvriront une école modèle au n° 37, rue Gouillard, haute-ville, le 15 SEPTEMBRE prochain.

MACHINES EN VENTE. Roue hydraulique, Machines à vapeur neuves de la force de 12 et de 6 chevaux. M. J. W. REID, Rue Saint-Paul, Québec. 28 oct. 1882.

'MAIL' HEBDOMADAIRE Est de beaucoup en avant de tout autre journal canadien. \$1 par année.

LIGNE ALLAN. Sous contrat avec les gouvernements du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Mails canadiens et des Etats-Unis 1883-Arrangements d'hiver-1884

FABRIQUE EN CUIVRE, FONTE, ETC DE QUÉBEC D'OUVRAGES

LE MAIL QUOTIDIEN Est lu par tous les marchands, manufacturiers, hommes de profession, et les fermiers les plus riches au Canada.

LES VAPEURS DU SERVICE DE LA MALLE DE LIVERPOOL

A. MULHOLLAND 70, rue Saint-Jean, (haute-ville.) OUVREUR ET INSTALLATION DE DIVERS SYSTÈMES DE CHAUFFAGE A LA VAPEUR, A L'AIR CHAUD, A L'EAU CHAUDE

Nerve-Life and Vigor RESTORED. This cut shows the Howard Electric and Magnetic Shield as applied over the Kidneys and Nervous Centers.

LES VAPEURS DU SERVICE DE LA MALLE DE LIVERPOOL

Supports de Machine à Vapeur, Pièces d'Ajustage, Joints, Cuviers pour Châssis, Foyers de Vapeur, Soupapes Sphériques, Soupapes d'Arrêt, Eprouviettes de Bouillottes, etc., Tuyaux en Plomb, Pompes, Soupapes de Sécurité, Bidons, Jauges à Robine, Serpents, etc., Tuyaux en Fonte, Tubes en Zing, Pièces à Combinaisons en Fonte, Soupapes Angulaires, Soupapes d'Arrêt Verticales, Tuyaux en Fer (depuis 1/2 pouce jusqu'à 4 pouces de diamètre).

AMERICAN GALVANIC CO. OFFICES: 134 Madison St., Chicago, Ill. 1103 Chestnut St., Phila.

GRIP. Le journal comique du Canada publié par des Canadiens pour des Canadiens, et dévoué uniquement aux intérêts du peuple.

CHARLES COTE (Gradué de l'Université Laval) Médecin et Chirurgien 24, rue du Palais, haute-ville. 28 avril 1882. 211

PROVINCE DE QUEBEC. Département des Terres de la Couronne, SECTION DES BOIS ET FORÊTS Québec, 23 janvier 1884.

COSTUMES! VELVETEENS! Nous venons de recevoir une nouvelle consignment de Costumes, de Velveteens noir et de couleurs de qualité supérieure.

DÉPARTEMENT DES ROBES Dans ce département notre assortiment est des plus complets en fait de Marchandises nouvelles et de goût.

HABILLEMENTS POUR MESSIEURS! Nous offrons maintenant un grand assortiment d'Étoffes de fantaisie pour pantalons et d'Étoffes noires pour habits.

UN JOURNAL POUR RIEN Les Récréations Utiles, revue de tous les travaux et passe-temps agréables et fructueux.

1884-H. N. Y.-1884 "GRIP" 1873--ONZIÈME ANNÉE--1884

DANS CHAQUE FAMILLE CANADIENNE Les Bacheliers pourront animer leur vie isolée en parcourant le Petit Farceur une fois par semaine--\$2.00 seulement par année.

Vous avez souvent songé à recevoir le "GRIP" Envoyez votre nom et \$2.00 maintenant. PROGRAMME DU "GRIP" Gaieté sans vulgarité; patriotisme sans partisanerie; la vérité sans amertume.

A VENDRE La Propriété ci-dessus occupée par S. V. Leduc, notaire, à Saint-Charles, de Bellechasse, contenant plus de soixante perchés.

J. & W. REID FABRIQUENT A LEUR ÉTABLISSEMENT DE LORETTE, TOUTES SORTES DE Papiers, Papier pour teindre, lambrissage et plancher, Cartons, Papier de tentures et Papier à enveloppes.

NORTH BRITISH AND MERCANTILE COMPAGNIE D'ASSURANCE DE EDIMBOURG ET DE LONDRES Contre le Feu et sur la Vie

TROIS MILLIONS DE LOUIS STERLING. Montant de l'actif au Canada, \$739,317.90.

JOHN LAIRD AGENT, 113, rue Saint-Pierre, Québec. 29 nov. 1883. 620-2m

MANUFACTURE DE MOBLES DE GOÛT DE TOUTES LES GENRES SPECIALITÉ EN BILLARDS, Tables de Pigeon-Hole et Bagatelle

228, rue Notre-Dame, 228 MONTREAL Les commandes sont exécutées sous plus court délai et à des Prix Modérés

JOSEPH-LUDGER CLÉMENT 5 avril 1883. 194 12m

SIMON BEDARD PERBLANCOER No 46, rue Saint-Nicolas, Palais-QUEBEC. Marchand fabricant de Ferblanterie d'articles verres, pots, et étampes. Un grand assortiment. Et gros et détail.